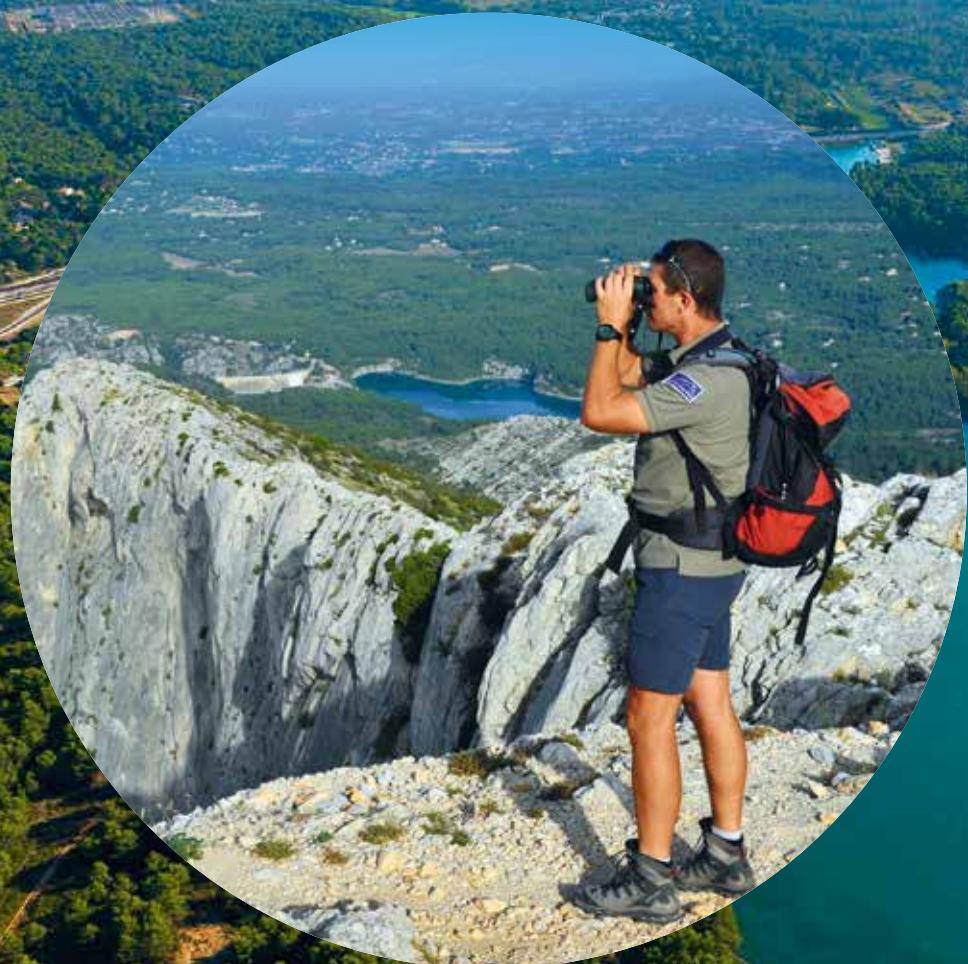


LA MÉTROPOLE LE MAG

JANVIER → FÉVRIER → MARS 2026 N°7

Le magazine
de la Métropole
Aix-Marseille-Provence



DOSSIER P.6
MONUMENTS ET SITES REMARQUABLES

**La Métropole veille
sur son patrimoine**

4 L'ACTUALITÉ DE LA MÉTROPOLE



DOSSIER TERRITOIRE

La Métropole au chevet du patrimoine



10 UNE COMPÉTENCE DES PROJETS

L'extension du tramway, T3 révolutionne la mobilité à Marseille

14 LES BONNES RÉSOLUTIONS

Bien dans son assiette, bien dans ses baskets !



16 COUP DE CŒUR

La Métropole accompagne les 12-25 ans

18 EN TOUTE PROXIMITÉ

Les travaux de la Métropole sur tout le territoire

22 ON VOUS DIT TOUT SUR

Le débroussaillage



23 BIEN MANGER EN PROVENCE

Les métiers du goût au CFA métropolitain



24 PAROLES DES GROUPES POLITIQUES MÉTROPOLITAINS

26 L'AGENDA

Événements culturels, sportifs...

UNE MÉTROPOLE DES GRANDS PROJETS AU CŒUR DE VOTRE QUOTIDIEN

La Métropole Aix-Marseille-Provence est une institution très jeune, venant à peine de souffler sa dixième bougie le 1^{er} janvier dernier. Pour autant, elle remplit d'ores et déjà ses deux grandes missions : développer de grands projets structurants pour notre territoire et vous accompagner au mieux dans votre quotidien. En effet, en ce début d'année, nous avons inauguré plusieurs grands chantiers finalisés dans les délais et en respectant les budgets, avec l'extension du tramway T3 au nord et au sud de Marseille, ainsi que celle du bus à haut niveau de service ZENIBUS à l'est de l'étang de Berre. La révolution des transports a ainsi commencé à se concrétiser ; elle va se poursuivre et s'accélérer ! Nous multiplions également les chantiers pour préserver le patrimoine provençal, qui fait non seulement notre identité, mais également notre fierté. La Métropole a ainsi soutenu le projet de rénovation de la Bonne Mère à Marseille, et contribue à de plus en plus de restaurations, de Saint-Chamas à Auriol, en passant par Mimet, Martigues, Ventabren, Cabriès... En parallèle, la Métropole est pleinement mobilisée pour vous accompagner au quotidien, notamment vous faciliter l'accès à une alimentation de qualité et vous proposer de nombreuses activités, sportives comme culturelles. Nous sommes aux côtés de tous les Métropolitains, des plus petits aux aînés en passant par les jeunes du territoire, au travers de nombreux dispositifs pour soutenir toutes leurs ambitions. Car telle est la vocation de la Métropole Aix-Marseille-Provence : développer notre magnifique territoire par de multiples actions !

La présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence

ACTU



BOULEVARD URBAIN SUD - MARSEILLE 10^e

Les travaux du rond-point de la Gaye ont démarré !



Déclaré d'utilité publique, le boulevard Urbain Sud constitue une opération essentielle pour le développement du territoire et de l'agglomération marseillaise. Il facilite le contournement de la ville de Marseille, en évitant la saturation du centre-ville. La Métropole poursuit

aujourd'hui sa réalisation avec le lancement, le 8 décembre dernier, du chantier du rond-point de la Gaye, à l'intersection des boulevards Catherine-Blum et du Redon. L'objectif : désengorger ce carrefour stratégique et permettre l'intégration des cheminements piétons et cyclables. La durée totale des travaux est estimée à environ dix mois. Cet aménagement marque une étape décisive pour améliorer la fluidité des déplacements dans les quartiers sud.

CARRY-LE-ROUET

LE QUAI DU PORT DU ROUET RÉNOVÉ ET REHAUSSÉ



Le quai adossé à la digue du port du Rouet présentait un état de délabrement avancé. Pour y remédier, la Métropole a entrepris des travaux, en novembre dernier, afin de couler

un dallage de 500 m² au-dessus du quai existant. Cette opération a aussi permis de surélever le quai qui était régulièrement submergé en cas de météo défavorable. La Métropole Aix-Marseille-Provence gère 28 ports de plaisance sur tout le territoire dont l'entretien nécessite régulièrement des travaux afin d'adapter les installations au changement climatique.



LA SÉRIE LE MYSTÈRE DE LA CHAMBRE JAUNE TOURNÉE DANS LA MÉTROPOLE



Après *Plus belle la vie, encore plus belle, Camping Paradis* ou *Léo Mattéi*, une nouvelle série de TF1 a été tournée sur le territoire métropolitain : *Le Mystère de la chambre jaune*.

De fin 2025 à début 2026, les tournages se sont enchaînés dans différentes villes, d'Aubagne à Salon-de-Provence, en passant par

Aix-en-Provence, Ensuès-la-Redonne, Miramas, Saint-Chamas, Le Tholonet et La Ciotat.

Cette série, dont la sortie est prévue cette année, réalisée dans de sublimes décors naturels, s'est appuyée sur des talents métropolitains dont la moitié des comédiens et près de 80 % des techniciens ayant travaillé sur ce projet résident sur le territoire.

Un tournage soutenu par la Métropole à hauteur de 45 000 euros, dans le cadre du Fonds d'Aide Cinéma Audiovisuel et Multimédia Métropolitain (FACAMM), qui permettra, pour 1 euro d'investissement, de générer 61,2 euros de retombées sur l'économie locale !



HABITAT

DES BÂTIMENTS DÉGRADÉS TRANSFORMÉS EN LOGEMENTS SOCIAUX



La lutte contre l'habitat indigne et la production de logements sociaux sont deux objectifs du Programme local de l'habitat (PLH) métropolitain. Il est en effet parfois possible

de concilier les deux en réhabilitant des immeubles dégradés pour les transformer en logements locatifs sociaux. À Marseille, la Métropole a confié à SOLEAM, dans le cadre de l'opération Grand Centre-Ville, une dizaine d'opérations de réhabilitation pour créer, notamment, une cinquantaine de logements sociaux, situés rues Curiol et des Petites Maries, dans le 1^{er} arrondissement de Marseille. À Grans, également, 9 logements sociaux, du studio au T3, ont été inaugurés, en novembre, au sein d'une maison de ville réhabilitée, avec la participation de la Métropole.



LE CHIFFRE

100



Avec plus d'une centaine d'événements à travers 60 communes, la 9^e édition du festival Lecture par Nature a offert à tous les habitants du territoire métropolitain des propositions artistiques innovantes près de chez eux.

En partenariat avec le Département des Bouches-du-Rhône, ce sont 70 bibliothèques, 90 artistes et auteurs qui ont animé les mercredis en famille, les samedis festifs ou encore les ateliers scolaires dans le cadre d'un parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC).

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

LE DESSALEMENT DURABLE DE SEWARDS, UNE INNOVATION MONDIALE AU CŒUR DE LA MÉTROPOLE



D'avril à octobre 2025, la Métropole Aix-Marseille-Provence invitait les habitants de notre territoire à célébrer, préserver et explorer l'eau sous toutes ses formes à l'occasion du grand festival Capital Bleu. Explorer et préserver l'eau, la start-up marseillaise Seanergy s'y attelle. L'entreprise fondée en 2021 a imaginé une solution permettant de dessaler l'eau de mer sans produits chimiques ni rejets polluants. Cette innovation, qui est basée sur une technique appelée cryo-séparation et se veut économique en énergie, bénéficie depuis l'automne dernier d'un premier prototype déployé sur le site de Saumaty (Marseille 16^e arrondissement), au sein du Marché d'Intérêt National (MIN) Marseille Méditerranée dont la Métropole est actionnaire majoritaire. Grâce à ce site démonstrateur, Seanergy va poursuivre son travail de R&D pour atteindre un coût de production compétitif et déployer ses unités de dessalement Sewards sur de premières zones cibles : îles et territoires marins, ports, sites touristiques côtiers, industries côtières...

La Métropole Aix-Marseille-Provence – qui a accompagné la start-up au sein de la pépinière d'entreprises innovantes de Pertuis avant de proposer son installation sur le site de Saumaty – se félicite d'accueillir cet acteur innovant sur son territoire. Un exemple qui rappelle que ça n'est pas un hasard si la Métropole a été élue capitale européenne de l'innovation en 2023.

DOSSIER

TERRITOIRE

LA MÉTROPOLE AU CHEVET DU PATRIMOINE



La Métropole agit en faveur de la préservation du patrimoine à travers un fonds de soutien dédié aux monuments et sites remarquables, mais aussi au moyen d'actions plus larges portant sur le patrimoine naturel et les grands ouvrages structurants du territoire. De Saint-Chamas à Marseille, en passant par Auriol ou Martigues, focus sur les interventions concrètes menées.



LE FONDS DE SOUTIEN AU PATRIMOINE : DES RESTAURATIONS CONCRÈTES

Aix-Marseille-Provence abrite un patrimoine riche, foisonnant et multiple. Pour assurer sa pérennité, la Métropole a créé, en 2024, un fonds dédié.

Ce dispositif d'aide vise à soutenir financièrement les projets de restauration, de conservation, de valorisation et de sauvegarde du patrimoine local, dans toute sa diversité : artistique, industriel, architectural, culturel, historique...

Destinée aux communes et aux associations, cette initiative, issue des 35 engagements métropolitains pour 2035, a pour ambition de transmettre aux générations futures un héritage vivant, d'améliorer le cadre de vie et de renforcer l'attractivité du territoire. Depuis son lancement, déjà quinze opérations ont bénéficié de cet accompagnement.

MARSEILLE **La Bonne Mère**

À Marseille, la rénovation de la statue de la Vierge à l'Enfant de la basilique Notre-Dame-de-la-Garde demeure l'une des opérations les plus emblématiques. Usé par le temps, ce chef-d'œuvre nécessitait une restauration complète. Les travaux, menés l'an dernier, ont permis de consolider la structure métallique, de remettre à neuf le clocher et d'appliquer 30 000 feuilles d'or sur la sculpture. Grâce au soutien conjoint de la Métropole, du diocèse, des collectivités et de généreux donateurs, la Bonne Mère a retrouvé toute sa splendeur.



MARTIGUES La passerelle du canal Saint-Sébastien



À Martigues, la Métropole a accompagné le remplacement de la passerelle piétonne datant des années 1960 qui enjambe le canal Saint-Sébastien, au cœur de l'île. Rouillé et fragilisé, l'ancien ouvrage de 19 tonnes a été déposé puis évacué durant l'été pour laisser place à une structure neuve et fidèle à l'originale. Arborant le célèbre « bleu de Martigues », cette passerelle emblématique redonne tout son cachet au quartier historique, immortalisé notamment dans le film *La Cuisine au beurre* avec Fernandel et Bourvil.



SAINT-CHAMAS Le pont Flavien

À Saint-Chamas, c'est le pont Flavien qui fait l'objet d'une attention particulière. Placé sur l'antique voie reliant Marseille à Arles, ce monument demeure le seul pont romain au monde à avoir conservé ses arcs. Construit au 1^{er} siècle, il a traversé deux millénaires d'histoire, survivant aux aléas du temps comme aux attaques de chars durant la Seconde Guerre mondiale. Fragilisé par les infiltrations et l'érosion, il fait l'objet d'un vaste programme d'entretien destiné à lui redonner son lustre d'antan.

MIMET La « cage » des mineurs du puits Gérard

Autre bénéficiaire du fonds de soutien au patrimoine : la « cage » d'ascenseur du puits Gérard, à Mimet. Entre 1949 et 1969, elle assurait la descente et la remontée des mineurs, ainsi que l'extraction du charbon. L'an dernier, elle a bénéficié d'une restauration complète comprenant l'installation d'une structure de protection et la consolidation des zones fragilisées. L'aménagement d'un socle permet désormais son exposition au public, offrant un témoignage précieux de la mémoire minière métropolitaine.

AURIOL L'église Saint-Pierre

La Métropole a aussi contribué à la rénovation de l'église Saint-Pierre d'Auriol. Situé au cœur du village, cet édifice a bénéficié de travaux de rénovation portant sur la toiture, les façades et les aménagements intérieurs. Réalisée en 2025, cette intervention a permis de préserver son architecture et ses œuvres majeures, dont l'autel roman primitif, la chaire hexagonale, les vitraux et le retable.





AU-DELÀ DU FONDS : DES ACTIONS SUR LE PATRIMOINE NATUREL ET HYDRAULIQUE

En complément du fonds de soutien au patrimoine, la Métropole conduit également des opérations de préservation et de valorisation de sites naturels et d'ouvrages structurants.



SAINTE-VICTOIRE Le sentier Imoucha

Le sentier Imoucha, sur le Grand Site de France Concours Sainte-Victoire, a bénéficié d'une vaste réhabilitation. Très fréquenté, avec plus de 100 000 passages par an, l'itinéraire s'était dégradé, entraînant l'élargissement des cheminements et une altération des milieux naturels sensibles. Les travaux achevés récemment ont permis de sécuriser le parcours, d'améliorer le confort des randonneurs et de limiter l'impact sur la biodiversité. Depuis le 19 décembre dernier, le sentier Imoucha est de nouveau accessible.



VENTABREN L'aqueduc de Roquefavour

Chef-d'œuvre du XIX^e siècle, l'aqueduc de Roquefavour est le plus grand aqueduc en pierre au monde. Construit pour acheminer l'eau de la Durance vers Marseille, il a fait l'objet d'une importante rénovation. Les travaux ont permis de consolider sa structure et de préserver durablement ce monument historique emblématique du territoire, qui contribue toujours à alimenter en eau une partie de la ville de Marseille.



CABRIÈS Le bassin du Réaltor

Créé au XIX^e siècle dans le cadre du canal de Marseille, le bassin du Réaltor joue, aujourd'hui encore, un rôle essentiel dans la gestion de l'eau sur le territoire métropolitain. La Métropole veille à la préservation de ce site, à la fois ouvrage hydraulique et espace naturel.

L'extension du tram T3 révolutionne la mobilité à Marseille

L'extension du tramway T3, qui crée pour la première fois un axe continu entre Gèze, Castellane, Dromel et la Gaye, constitue la nouvelle colonne vertébrale de la mobilité de Marseille, améliorant les déplacements, après avoir permis la transformation de nombreux quartiers, au sud comme au nord de la ville.

Ça y est, l'extension du tramway T3 a été officiellement inaugurée en ce début d'année : au nord le 7 janvier dernier, et au sud trois jours après. Et ce, après un chantier d'une très grande technicité, notamment pour permettre le raccordement à la ligne existante, au nord à Arenc, et au sud à Castellane. Les travaux ont surtout nécessité une totale coordination avec le chantier du tunnel Schloesing, mené en parallèle, avec un phasage spécifique, ainsi qu'avec celui du site de maintenance et de remise (SMR) de Dromel.



UNE TRANSFORMATION DE PLUSIEURS QUARTIERS

Cet ambitieux projet n'est pas qu'un simple prolongement de ligne : c'est une transformation majeure et en profondeur de la ville, le tramway ayant servi de levier de renouvellement urbain. Le chantier, mené par des centaines de personnes, a permis, entre autres, de reconfigurer en intégralité la place Castellane, qui est devenue un carrefour apaisé, au croisement des lignes de tramway, de métro et de bus. Une véritable prouesse technique car l'aménagement a été réalisé dans un environnement urbain très contraint, avec le maintien de la circulation, du passage des lignes à haut niveau de service (B1 et 19) et du métro. Sans oublier la livraison du parking relais (P+R) de 600 places à l'été 2025 à Dromel, qui est devenu un véritable hub de la mobilité du sud de Marseille, avec en plus un centre de maintenance pour les nouvelles rames et un pôle d'échanges requalifié. Le tracé a également permis de repenser entièrement des secteurs emblématiques de la ville, comme la place Bougainville au nord, la place Ferrié et le boulevard Schloesing au sud. Et, tout le long de l'extension, la qualité de vie des habitants a été améliorée avec plus de 500 arbres plantés, des cheminements piétons sécurisés et de nombreux aménagements effectués.



Des stations de tramway rebaptisées

Dans le cadre de l'extension de la ligne T3, au nord en direction de Géze et au sud vers La Gaye, la Métropole et la RTM ont procédé, début 2026, au changement de nom de cinq stations desservies par les lignes T2 et T3. Cette évolution a renforcé la lisibilité du réseau de tramway, permettant d'avoir une meilleure cohérence entre les différents modes de transport et de faciliter l'orientation des voyageurs.

DES STATIONS REBAPTISÉES

T2 / T3	Arenc Le Silo	Arenc Euroméditerranée
T2 / T3	Euroméditerranée Gantès	Euroméditerranée Le Silo
T2	Canebière Garibaldi	Noailles
T2	National	Longchamp National
T2	Longchamp	Palais Longchamp



UNE MOBILITÉ FACILITÉE POUR TOUS LES USAGERS

La mise en service de cette première phase d'extension du tramway concrétise l'une des priorités de la Métropole : offrir à tous les Marseillais un réseau moderne, performant, efficace et accessible, qui facilite les déplacements du quotidien et renforce la cohésion entre les quartiers. Cela se traduit notamment par des trajets plus rapides, des correspondances simplifiées et un réseau encore mieux structuré. Désormais, la desserte mixte, avec le métro et le tramway, est un véritable atout concret, permettant de proposer de multiples choix de transports à tous les usagers. Par exemple, pour les supporters de l'Olympique de Marseille et les passionnés de sport, la desserte du stade Vélodrome et du palais des sports est grandement transformée, lors des matchs et des grands événements, avec la place Ferrié qui offre un meilleur accès. Les salariés profitent d'une desserte améliorée à plusieurs zones d'activités stratégiques, comme Euroméditerranée, La Capelette ou les hôpitaux Sud. En effet,

pour la première fois, un mode de transport lourd dessert directement l'un des plus grands pôles médicaux du territoire. Pour les étudiants, l'extension du T3 leur permet d'accéder directement à plusieurs établissements importants, notamment le lycée international Jacques-Chirac, les écoles et les universités situées autour de Sainte-Marguerite et du secteur sud, avec un réseau plus direct et adapté à leur rythme. Enfin, les déplacements des touristes sont facilités avec l'accès aux grands sites culturels et touristiques, à l'image du parc du 26^e Centenaire Jean-Claude Gaudin. En somme, cette extension permet de proposer une alternative

L'EXTENSION DU TRAMWAY T3 PHASE 1 EN CHIFFRES

	6,2 km de nouveau tracé		6,8 km d'aménagements cyclables
	+12 nouvelles stations		+528 arbres plantés
	+1,5 ha de plateforme végétalisée avec la mise en place d'une structure semi-perméable limitant les besoins en arrosage		

moderne et efficace à la voiture individuelle, après avoir contribué à rendre la ville plus harmonieuse et apaisée, avec des usages qui cohabitent encore mieux.



Le prolongement du ZENIBUS inauguré

Le tracé de ce bus à haut niveau de service a été étendu de 7 km, et 22 nouveaux bus au gaz naturel pour véhicules sont déployés pour encore améliorer la mobilité à l'est de l'étang de Berre.

Depuis dix ans, le ZENIBUS accompagne les déplacements de très nombreux habitants entre Les Pennes-Mirabeau, Vitrolles, Saint-Victoret et Marignane, avec 1,5 million de voyageurs transportés chaque année. Son tracé permet en effet de desservir la zone d'activités des Estroublans, la gare routière Pierre Plantée à Vitrolles, l'une des plus grandes de la métropole, ou encore le technoparc des Florides à Marignane. Fort de ce succès, son prolongement a été

inauguré le 5 janvier dernier, avec une extension de 7 kilomètres venant desservir de nouveaux pôles économiques majeurs, ainsi que la zone commerciale de Plan de Campagne. Cette transformation s'incarne aussi dans deux nouvelles lignes, ZEN A et ZEN B, doublant l'offre de transport sur cet axe, l'un des plus fréquentés du territoire. Et 22 bus fonctionnant au GNV (gaz naturel pour véhicules), d'une capacité de 103 places, assurent désormais un service plus propre, plus silencieux et plus moderne.



UNE MOBILITÉ PLUS FLUIDE ET ÉCOLOGIQUE

Avec les aménagements effectués, la fréquentation va passer, à terme, de 8 000 à 13 000 voyageurs par jour, témoignant d'un projet pensé pour une mobilité plus fluide, plus écologique et accessible à tous. D'ores et déjà, le cadre de vie a été embelli, avec notamment 378 arbres et 12 000 arbustes plantés tout au long du tracé. La sécurité a été renforcée avec l'installation de plus de 40 caméras. La Métropole a également apporté des améliorations structurantes, à l'image des 4 kilomètres de voies réservées aux bus, garantissant rapidité et régularité. Une continuité cyclable complète est également proposée, du village des Pennes-Mirabeau jusqu'à Plan de Campagne.

Le ZENIBUS n'est donc pas seulement une ligne de transport : c'est un investissement pour améliorer les mobilités, pour aider les entreprises et pour la qualité de vie de tous. Et, dès 2027, la ligne rejoindra également le futur pôle d'échanges multimodal de Plan de Campagne (cf. EN TOUTE PROXIMITÉ HORS MARSEILLE pages 20-21).

Le ZENIBUS en trois chiffres

7	35	378
kilomètres d'extension	millions d'euros d'investissement	arbres plantés



Aubagne

DÉBUT DES TESTS DU VAL'TRAM

Les essais d'ouverture de ligne du Val'Tram, le prolongement du tramway d'Aubagne vers La Bouilladisse, ont démarré en fin d'année sur le tronçon centre-ville d'Aubagne-Napollon. Ces tests ont notamment permis de vérifier les passages de voie et de quai ainsi que la conformité des ouvrages. Une étape clé pour garantir une ligne sûre et efficace de ce projet qui figure dans le plan Marseille en Grand, avec un tracé allant d'Aubagne à La Bouilladisse en passant par Roquevaire, Auriol, et La Destrousse. Prochaine étape, après les tests sur tout le tracé : le début de la marche à blanc !

Lamanon

C'EST PARTI POUR LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL

À proximité immédiate de la gare SNCF, la commune se prépare à accueillir son futur pôle d'échanges multimodal. Le but ? Rendre les transports en commun plus accessibles, et fluidifier les 6 000 déplacements quotidiens du secteur. Le projet prévoit un dépôse-minute et un parking relais de 49 places, dont 14 équipées de bornes électriques et 2 réservées aux personnes à mobilité réduite. Les travaux donneront une large place aux transports en commun avec la ligne de bus 13, et à la mobilité douce avec une voie verte pour piétons et cyclistes. La première phase des travaux est désormais achevée, pour une mise en service prévue cette année !

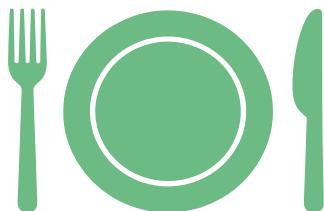


Aix-en-Provence

L'AIXEXPRESS PASSE À LA VITESSE SUPÉRIEURE

Après six ans de service, la ligne de bus 100 % électrique d'Aix-en-Provence évolue ! Avec une fréquentation record, l'Aixpress a atteint sa limite de capacité. Pour améliorer le confort et l'efficacité de l'offre, des bus articulés de 18 mètres sont désormais en service. Côté infrastructure, cinq secteurs ont été réaménagés pour permettre leur circulation avec des travaux de voirie, et un sixième secteur suivra bientôt avec la transformation du parvis de la gare SNCF. Au Krypton, le terminus a été modernisé : un nouveau quai est opérationnel et sera prochainement complété par un éclairage renforcé, un abri-voyageurs et des bancs, pour rendre l'attente plus agréable et sécurisée.

Bien dans son assiette, bien dans ses baskets !



Après les fêtes de fin d'année et les réjouissances de janvier, périodes riches en excès et en gourmandises, il est temps de reprendre de bonnes habitudes ! Manger sainement, bouger régulièrement : deux gestes qui améliorent durablement le bien-être. La Métropole Aix-Marseille-Provence vous accompagne en facilitant l'accès à une alimentation locale de qualité et à des activités sportives variées. Tour d'horizon des initiatives qui aident à prendre soin de soi au quotidien.



La qualité, premier ingrédient d'une bonne alimentation

Mieux manger commence souvent par redécouvrir les saveurs locales. Sur tout le territoire, grâce à l'impulsion de la Métropole, les circuits courts ne cessent de se renforcer, avec des lieux et des événements qui rapprochent producteurs et habitants, comme les deux Halles de producteurs situées à Plan de Campagne et à Marseille-La Barasse proposent une large palette de produits de saison : fruits et légumes majoritairement bio, fromages, viandes, pains, œufs, miels, huiles d'olive ou encore pâtisseries. Des produits frais, en vente directe, à des tarifs attractifs : une vraie solution du quotidien pour manger sain, local et durable.

La dynamique se poursuit également sur les marchés de proximité. À Berre-l'Étang, le marché des Campagnes Berroises rassemble une vingtaine de producteurs locaux les mardis soir et samedis matin. Cette initiative, portée par l'Association pour le développement durable par l'agriculture biologique, l'éducation et la formation professionnelle (ADABE) et soutenue par la Métropole, s'inscrit pleinement dans les objectifs du Projet alimentaire territorial, visant l'accès de tous à une alimentation de qualité. À Pertuis, le magasin Millepertuis offre une nouvelle alternative à l'initiative de jeunes producteurs locaux, dont un est installé sur l'espace-test agricole métropolitain. Avec le soutien de la Métropole, il réunit en un seul lieu la production d'une vingtaine d'exploitants. Un moyen simple de consommer mieux, tout en soutenant activement l'agriculture locale.

Halles de producteurs Plan de Campagne

Réouverture le mercredi 1^{er} avril 2026, 17h-19h, d'avril à fin octobre 2026, 16h30-18h30, de début novembre au 18 décembre 2026

Halles de producteurs Marseille-La Barasse

Réouverture le jeudi 2 2026, 17h-19h, d'avril à fin octobre 2026, 16h30-18h30, de début novembre au 17 décembre 2026

Bouger régulièrement : un enjeu vital

Pour rester en forme, rien ne vaut une activité physique régulière. Et ici, ce ne sont pas les possibilités qui manquent ! Le Trail Métropolitain Marseille-Aix* revient d'ailleurs le 1^{er} mars 2026, après une première édition qui avait rassemblé plus de 2 000 participants. Trois formats permettront à chacun de trouver son rythme : l'épreuve reine de 42 km avec 1 000 m de dénivelé positif, réalisable également en relais ; un parcours de 12 km idéal pour s'initier ; et une course destinée aux enfants au parc Jourdan, à Aix-en-Provence. Conçu dans une démarche écoresponsable, le trail s'appuie sur les données de l'Atlas métropolitain de la biodiversité pour préserver les espaces traversés, tout en offrant des panoramas exceptionnels entre mer, collines, forêts et vallons.

* Voir AGENDA p.27



Trail Métropolitain Marseille-Aix

Dimanche 1^{er} mars 2026
42 km (solo ou relais) / 12 km /course enfants

Plus d'informations et inscriptions :
<https://trail-marseille-aix.fr/>



Randonnées métropolitaines

Lieux phares : domaine de la Font de Mai, Garlaban, forêt de Castillon, Saint-Blaise, Figuerolles, canal du Verdon, sentier des Vignerons avec vue sur la Sainte-Victoire

Conseils : suivre le balisage, rester sur les chemins, tenir son chien pour préserver la faune

Si vous préférez marcher ou randonner, la métropole propose de superbes sentiers adaptés à tous les niveaux. Depuis le domaine de la Font de Mai, à Aubagne, l'ascension du Garlaban invite à explorer les paysages chers à Marcel Pagnol, avec un balisage jaune facile à suivre et un accès simple en voiture ou en bus. À Saint-Mitre-les-Remparts, la forêt de Castillon déroule un itinéraire agréable entre mer, étangs et sous-bois, tandis que la boucle de Figuerolles, à Martigues, permet, sur 6 km, de découvrir le patrimoine naturel du Grand Parc Paul-Lombard. Les sentiers du canal du Verdon, à Peyrolles, racontent, quant à eux, l'histoire de l'eau en Provence, avec deux parcours aller/retour, et le sentier des Vignerons, à Puyloubier, propose deux circuits au cœur des paysages viticoles.



Des solutions existent aussi pour bouger à l'abri en hiver. Dans les 15 piscines métropolitaines, 12 sont ouvertes à l'année et proposent des bassins intérieurs et chauffés, accessibles sur tout le territoire, de Cassis à Pertuis. Et pour les amateurs d'athlétisme, le Stadium Miramas Métropole, la plus grande halle couverte de France, offre un équipement d'excellence, homologué pour les compétitions internationales, idéal pour s'entraîner ou se dépasser dans des conditions optimales.

12 piscines métropolitaines ouvertes à l'année

**Réparties sur l'ensemble du territoire :
Cassis, Les Pennes-Mirabeau, Venelles, deux à Vitrolles, Bouc-Bel-Air, Port-de-Bouc, Pertuis, Fuveau, Lambesc, Puy-Sainte-Réparade et Venelles**

Équipements : bassins intérieurs chauffés, activités variées

LA MÉTROPOLE, partenaire de nos jeunes

Choisir et mener ses études, se loger, décrocher un premier emploi, devenir autonome... À chaque étape décisive, la Métropole Aix-Marseille-Provence accompagne les jeunes du territoire pour soutenir leurs ambitions au travers de plusieurs dispositifs. Focus sur certains d'entre eux.

LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES POUR UN SOUTIEN IMMÉDIAT

Au moment de prendre leur autonomie, nombreux sont ceux qui ont besoin d'un coup de pouce. Pour cela, la Métropole mobilise le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ), un dispositif à destination des 16-25 ans rencontrant des difficultés financières ou sociales, et qui profite à quelque 3 000 bénéficiaires chaque année. Celui-ci permet d'obtenir une aide individuelle pour financer un besoin urgent (hébergement, alimentation, transport...), réaliser un projet d'insertion (formation, permis de conduire, équipement...) ou bénéficier d'un accompagnement de longue durée. En complément, le FAJ finance aussi des projets collectifs portés par des associations intervenant dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle.

➊ Pour en bénéficier : www.ampmetropole.fr/jeunesse

Le Conseil des jeunes métropolitains pour contribuer à l'avenir du territoire

Depuis 2022, la Métropole s'est dotée d'un Conseil des jeunes métropolitains (CJM). Cette instance consultative composée de jeunes de 18 à 25 ans fait des propositions concrètes, dont plusieurs sont déjà mises en place.

DES STRUCTURES ADAPTÉES POUR FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT



Qu'ils soient étudiants ou jeunes actifs, 60 % des 15-25 ans ont du mal à trouver un logement. Pour répondre à ces difficultés, la Métropole soutient le développement de résidences

étudiantes, de structures d'habitat jeunes et de résidences sociales jeunes actifs. Ces projets permettent d'offrir des solutions abordables et adaptées à la diversité des situations. Pour les faire connaître, la Métropole soutient également les Comités locaux pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ), qui informent sur les aides existantes et aident à la gestion des charges et à la recherche. Ces structures tiennent aussi des permanences au sein des Maisons métropolitaines de l'habitat (MMH) à Marseille et Aubagne.

DES PRIX POUR ENCOURAGER LES VOCATIONS

Chaque année, la Métropole met en lumière les talents à travers différentes récompenses. Fin 2025, le prix « Femmes et sciences – Jeunes chercheuses » a ainsi salué le travail de Lucia Gandarias (BIAM/CEA), Lilian Magermans (Institut Fresnel) et Sofia Allende (IRPHE) dans les domaines de la santé, des sciences de l'ingénieur et de l'environnement. Au-delà d'encourager les vocations, ces prix reflètent la volonté métropolitaine de promouvoir la recherche, l'ouverture et l'égalité des chances. Une édition qui permet de mettre en lumière les jeunes talents de notre territoire.





PLAN INGÉNIEURS : UNE OFFRE STRUCTURÉE POUR SE FORMER PRÈS DE CHEZ SOI

Mener des études de qualité et trouver des débouchés dans des entreprises qui recrutent à proximité, c'est tout le sens du Plan ingénieurs. Porté par la Métropole, il vise à former localement les compétences dont le territoire métropolitain aura besoin demain et offrir aux jeunes un accès élargi aux carrières dans l'industrie. Pour cela, un appel à manifestation d'intérêt a, par exemple, été lancé pour accueillir une école d'ingénieurs à Aubagne. Une initiative qui doit permettre d'attirer de nouveaux talents et de répondre aux besoins croissants des entreprises du territoire.

LES FORUMS DE L'EMPLOI POUR FAIRE CONNAÎTRE LES FILIÈRES QUI RECRUTENT

Tout au long de l'année, la Métropole organise et participe à de nombreux *jobdatings*, comme celui organisé avec la Cité des Métiers lors du salon Les Nauticales (14-19 avril 2026 à La Ciotat). Rencontres, démonstrations et échanges avec les professionnels du secteur maritime, portuaire ou industriel permettent à plusieurs centaines de jeunes de découvrir les formations de ces filières d'avenir et porteuses d'opportunités sur notre territoire.



UNE POLITIQUE DE RECRUTEMENT VOLONTARISTE POUR UNE EXPÉRIENCE VALORISANTE

Pour les jeunes, la première expérience professionnelle est parfois difficile à obtenir. Pour leur mettre le pied à l'étrier, la Métropole mène une politique volontariste qui permet d'accueillir, chaque année, jusqu'à 150 apprentis. L'accueil de stagiaires, qu'il s'agisse d'élèves de 3^e en observation ou d'étudiants en fin d'études, est également une porte d'entrée privilégiée vers la

diversité des métiers de la fonction publique territoriale. Enfin, chaque été, la Métropole a recours à plus de 300 saisonniers pour maintenir le bon fonctionnement du service public, leur offrant par là même une expérience enrichissante.

Retrouvez toutes les offres sur recrutement.ampmetropole.fr

UNE APPLICATION POUR TROUVER SA VOIE



Pour les lycéens, l'orientation via Parcoursup peut être un peu compliquée, et des aides peuvent permettre de les accompagner. La Métropole accompagne ainsi des entreprises développant des solutions très variées, comme

l'application marseillaise StudiAva. Celle-ci utilise l'intelligence artificielle pour analyser les profils des jeunes et leur proposer des projets d'études personnalisés. De quoi non seulement envisager des formations en phase avec son profil – et donc augmenter ses chances d'être accepté dans les filières demandées –, mais aussi réduire l'autocensure qui bride certains lycéens.

La carte des logements étudiants

La Métropole co-préside l'observatoire territorial du logement étudiant, qui propose une cartographie complète de l'offre de logements étudiants sur notre territoire. Cité U, Crous, internat, mais aussi transports en commun à proximité, services de santé, resto U... Toutes les informations importantes sont recensées sur cet outil facilitant la vie des étudiants avec une recherche fluide.



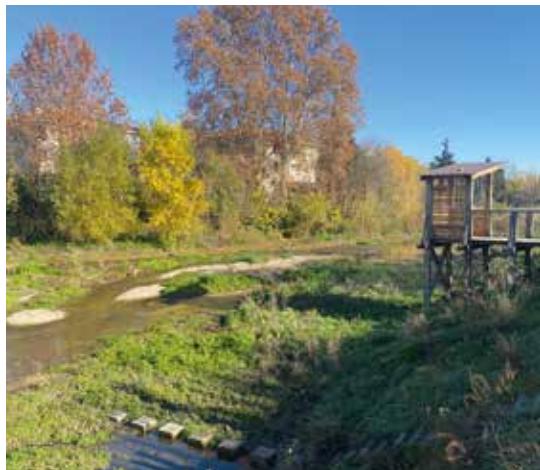
Vous ne soupçonnez pas toutes les actions de la Métropole menées près de chez vous... Découvrez plusieurs transformations à l'œuvre sur le territoire. La Métropole agit, Marseille change !



11^e arrondissement

UNE NOUVELLE VIE POUR LES BERGES DE L'HUVEAUNE À LA POMME

Autrefois fermé et laissé à l'abandon, le site des berges de l'Huveaune, à La Pomme, a été entièrement transformé. La Métropole et l'EPAGE HuCA y ont créé une promenade d'un kilomètre qui redonne de l'air à la rivière et rapproche les habitants de ce paysage longtemps oublié. Le lit a été élargi, une zone humide recréée, et des milliers de plantes installées pour laisser la nature reprendre ses droits. On y marche désormais au calme, entre végétation, points d'observation et traces de biodiversité qui reviennent peu à peu. Ce nouvel espace est devenu un lieu simple, accueillant, où l'on respire mieux.



Marseille

DES TRAVAUX POUR SÉCURISER LES ABORDS DES ÉCOLES

Mieux signaler pour mieux protéger. C'est l'ambition de la Métropole, qui réalise des travaux de sécurisation des abords des écoles dans tous les secteurs de Marseille. Objectif : adapter la voirie en fonction de la situation de chaque établissement. La vitesse des automobilistes peut être ainsi réduite par des rétrécissements de chaussée, la création de dos d'âne, la pose de bandes structurantes au sol, une limitation à 30 km/h... La visibilité de l'école est aussi renforcée par du marquage, des panneaux « prudence sortie école » ou encore des plots routiers solaires à LED. Enfin, la reprise des trottoirs et des chaussées avec des couleurs claires et la pose de mobilier coloré participent à créer une « identité école », reconnaissable immédiatement par les automobilistes. En parallèle, des parkings vélos et des espaces verts sont ajoutés partout où cela est possible. Les premiers chantiers ont été lancés au premier semestre 2025, et plusieurs écoles ont d'ores et déjà bénéficié de ces aménagements.



1^{er} arrondissement

DES ESPACES PUBLICS REQUALIFIÉS À NOAILLES

En complément de son action sur l'habitat ancien dégradé, la Société Publique Locale d'Aménagement d'Intérêt National (SPLA-IN) Aix-Marseille-Provence s'est également vu confier, par la Métropole, la requalification des espaces publics de proximité du secteur de Noailles. Dans ce cadre, des travaux ont été réalisés sur le bas de la rue d'Aubagne, la rue Méolan ainsi que la rue Longue des Capucins jusqu'à La Canebière. Ces aménagements se poursuivront avec de nouvelles phases de travaux prévues jusqu'à fin 2027 afin de requalifier l'ensemble des autres rues de ce périmètre du centre-ville.

12^e arrondissement

LA ROUTE DES TROIS LUCS

À LA VALENTINE RENOVÉE ET SÉCURISÉE

Depuis octobre dernier, la route des Trois Lucs, à La Valentine, est rouverte à la circulation. En septembre 2023, l'apparition d'un trou dans la chaussée avait entraîné plusieurs mois d'investigations techniques visant à cartographier les cavités présentes sous la route, déterminer leur volume et leur extension, et proposer une solution durable. Après une phase de concertation avec les riverains, et compte tenu du risque d'effondrement élevé décrit dans les études, des travaux ont été engagés pour refaire la voie d'une longueur de 1,2 km en conservant sa structure « parachute », qui empêche la chute des véhicules en cas d'effondrement de la chaussée. Pour limiter le flux, la circulation a été mise en sens unique et interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes. En parallèle, une piste cyclable bidirectionnelle a été ajoutée, améliorant au passage les mobilités douces dans ce secteur.



le parking-relais

5^e arrondissement

LE PARKING RELAIS DE LA BLANCARDE

COMPLÈTEMENT ROUVERT

Le parking relais de La Blancarde a retrouvé sa pleine capacité. Fermé en avril 2025 à la suite d'un incendie, l'équipement a progressivement rouvert ses portes au public : 100 places ont été remises en service en octobre, puis 100 autres en décembre. Les parkings relais permettent aux usagers de laisser leur voiture en périphérie pour rejoindre rapidement le centre en transports en commun. Ils réduisent le trafic et la pollution tout en offrant un stationnement sécurisé, générant moins de dépenses liées à l'usage de la voiture et des trajets plus fluides. La Métropole en gère 33, dont 15 à Marseille. Au total, près de 10 000 places de stationnement sont ainsi proposées sur le territoire.

10^e arrondissement

UNE NOUVELLE BORNE DE RECHARGE

ÉLECTRIQUE ULTRA-RAPIDE



Après l'installation de panneaux photovoltaïques sur le quai 1 du Frioul et l'inauguration de quinze nouvelles rames de tramway, la Métropole poursuit le déploiement d'infrastructures de mobilité durable pour répondre à la demande croissante d'équipements de recharge électrique. Début novembre, un nouveau point de charge ultra-rapide a été mis en service par Engie Vianeo au 60 rue Verdillon (10^e), au croisement du boulevard Urbain Sud (BUS). Accessible 24h/24 et 7 j/7, cette installation est dotée de bornes délivrant jusqu'à 300 kW de puissance, permettant aux véhicules légers une recharge complète en seulement 20 minutes. Installée dans un quartier en plein essor, cette infrastructure est la 198^e mise en service à Marseille. Elle s'inscrit pleinement dans la stratégie de décarbonisation de la mobilité sur le territoire métropolitain, facilitant l'adoption des véhicules propres.





Port-Saint-Louis-du-Rhône

LE PARC ÉOLIEN EN MER PREND SON ENVOL

Depuis le mois de juin, 3 éoliennes flottantes sont en activité au large de Port-Saint-Louis du Rhône, à 17 kilomètres des côtes. Ce lancement marque la volonté de la Métropole d'être un territoire leader dans le domaine des éoliennes flottantes en mer, tout en respectant les paysages. L'installation produira autant d'électricité que la consommation annuelle d'une ville de 45 000 habitants. Une énergie très attendue pour alimenter les grands projets industriels qui vont s'implanter sur la zone ! En complément, la Métropole investit 12 millions d'euros dans la création d'une filière de formation aux métiers du vent (WindTech). En bref, notre vent de Provence se transforme en énergie verte, en projets industriels et en emplois locaux !



Plan de Campagne

LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES DÉBUTENT POUR LA FUTURE HALTE

À Plan de Campagne, l'une des plus grandes zones commerciales d'Europe, la Métropole agit pour faciliter les accès et améliorer les liaisons en transports en commun. Dès 2027, un pôle d'échanges multimodal sera opérationnel, intégrant des parkings relais, une halte ferroviaire, une gare routière reliée au réseau ZENIBUS ainsi que des aménagements dédiés aux vélos. Du côté ferroviaire, les travaux d'un passage souterrain ont commencé pour sécuriser et simplifier l'accès piéton. Objectif en vue : pouvoir faire ses courses dans la zone, sans passer par la case bouchons !

Aubagne

LE PERMIS DE LOUER S'ÉLARGIT

Bonne nouvelle pour les habitants d'Aubagne : après deux ans d'expérimentation, la Ville et la Métropole Aix-Marseille-Provence pérennisent le permis de louer. Mis en place le 1^{er} juillet 2023 dans le centre ancien, ce dispositif oblige les propriétaires à demander une autorisation avant de louer ou relouer un logement destiné à être une résidence principale. Objectif ? Prévenir la mise sur le marché de logements indécents ou dangereux. Depuis le 1^{er} janvier 2026, son périmètre s'élargit. La zone étendue comprend 1 327 logements, dont 751 locatifs et 133 vacants.



Salon-de-Provence

UN NOUVEL HÔPITAL POUR RENFORCER L'OFFRE DE SOINS

Le projet du nouvel hôpital du Pays Salonnais avance à grands pas, avec la désignation récente de l'architecte et le dépôt du permis de construire à venir très prochainement. En amont du chantier, les travaux d'un émissaire pluvial, pilotés par la Métropole Aix-Marseille-Provence, ont débuté. Cet équipement sera mis en service avant le lancement des travaux de l'hôpital, prévu début 2027, et permettra de sécuriser durablement la gestion des eaux pluviales des quartiers ouest de Salon-de-Provence. Livré à l'horizon 2029, le futur établissement sera implanté au sud-ouest de Salon-de-Provence, au sein d'un village santé. Il regroupera des activités de médecine, chirurgie et obstétrique, et comptera 245 lits ainsi que 42 places en ambulatoire, dans des espaces modernes et adaptés aux patients comme aux professionnels de santé. Le projet représente un investissement global



de 172 M€, financé par l'État dans le cadre du Ségur de la Santé, ainsi que par la Métropole (10 M€), la Ville de Salon-de-Provence (7 M€), le Département et la Région Sud (6 M€ chacun). Ce nouvel équipement renforcera l'offre de soins de proximité pour les habitants du Pays Salonnais.

Pays d'Aubagne et de l'Étoile

DES PARKINGS RELAIS LE LONG DU VAL'TRAM

La mise en service du Val'Tram approche et les travaux s'achèvent. C'est notamment le cas pour les parkings relais (P+R) prévus tout au long du tracé. À Aubagne, deux nouvelles aires de stationnement ont ainsi été créées : 25 places à la station Napolon Solans et 100 places à la station Pont de l'Étoile.

Trois autres P+R sont également prévus sur les autres communes traversées par la ligne : 200 places à la station Auriol – Saint-Zacharie, 25 places à La Destrousse et 150 places à La Bouilladisse.

Ces équipements vont grandement faciliter l'usage du Val'Tram en offrant des solutions concrètes d'intermodalité tout au long des 13,2 km du tracé.



Sur tout le territoire

VOISINS ZÉRO DÉCHET : ET SI VOUS RELEVIEZ LE DÉFI ?

Après les dispositifs Familles écoresponsables et le défi Familles zéro déchet, la Métropole Aix-Marseille-Provence vous propose de vous inscrire au défi Voisins zéro déchet. L'objectif est simple : réduire les déchets du foyer tout en faisant des économies afin de construire une Métropole zéro déchet et zéro gaspillage à l'horizon 2035. Le challenge s'adresse à tous ceux qui souhaitent tester de nouvelles habitudes, même sans expérience préalable.

En vous inscrivant, vous recevrez chaque mois une newsletter dédiée, vous permettant d'accéder à des webinaires thématiques, des ateliers pratiques et des visites de sites organisées pour réaliser le défi en toute autonomie. Tout se fait simplement, gratuitement et directement via votre boîte email !



Inscrivez-vous

Avec le changement climatique et les épisodes de sécheresse répétés, les risques d'incendie et de feux de forêt en période estivale augmentent chaque année. D'où l'importance de débroussailler ! En plus d'être une obligation légale, ce geste est essentiel pour protéger la nature, les habitations, et faciliter l'intervention des secours. À vos outils !

On vous dit tout sur le débroussaillage

CE QUE DIT LA LOI

Si votre terrain ou votre habitation se trouve à moins de 200 mètres – accès compris – d'un massif forestier, d'une lande, d'un maquis ou d'une garrigue classés à risque d'incendie, vous êtes soumis à l'obligation légale de débroussailler (OLD).

Cette obligation s'applique dans un rayon de 50 mètres autour de l'habitation et sur 10 mètres de part et d'autre des voies privées. Attention ! Certaines règles sont précisées par arrêté préfectoral et peuvent varier selon les communes. Votre commune peut vous accompagner dans vos démarches en cas de doute.

CE QUE FAIT LA MÉTROPOLE

Pour prévenir des risques, la Métropole agit toute l'année sur plusieurs fronts. Sur le terrain, des actions métropolitaines sont menées pour entretenir les routes et les chemins, réduire la végétation combustible, et permettre le débroussaillage des zones sensibles. Pour freiner les incendies, des coupures de végétation sont créées et des pistes DFCI (défense des forêts contre l'incendie) sont aménagées. Pour renforcer les moyens d'intervention, la Métropole installe et veille au bon fonctionnement des citernes d'eau, et soutient la sylviculture.



COMMENT DÉBROUSSAILLER ?

- ✓ Supprimer les arbustes sous les arbres.
- ✓ Couper la végétation basse : herbes, broussailles... ;
- ✓ Élaguer les arbres.
- ✓ Couper les végétaux, les branches des arbres et les arbustes proches des constructions.
- ✓ Couper les arbustes morts et les branches sèches.
- ✓ Couper les branches des arbres afin qu'ils ne se touchent pas entre eux.
- ✓ Limiter l'importance des haies et les éloigner des bâtiments.
- ✓ Éliminer les déchets par broyage, compostage ou mise en déchèterie.
- ✓ Éloigner les réserves de bois ainsi que tout autre stock de combustible des constructions.
- ✓ Nettoyer les gouttières ainsi que les toits pour les débarrasser des feuilles et des aiguilles de pin.



Bien manger EN PROVENCE



LES MÉTIERS DU GOÛT AU CFA MÉTROPOLITAIN

Bien manger tout en encourageant la relève des métiers de la gastronomie, c'est la promesse tenue par le restaurant d'application du centre de formation d'apprentis (CFA) métropolitain Campus des Métiers. Véritable laboratoire de saveurs, cet établissement unique invite le public à savourer, du mardi au vendredi, le talent des futurs artisans du goût.

Apprentis et déjà chefs

Les élèves boulanger, pâtissier, cuisinier et serveurs transforment leurs apprentissages en une expérience culinaire concrète. Dans les cuisines flambant neuves du CFA, ils préparent un menu complet (entrée-plat-dessert) qui tutoie la semi-gastronomie. Sous l'œil expert des professeurs, les plats sont élaborés pour répondre aux critères du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou du brevet professionnel (BP). Vous pourriez ainsi découvrir, au menu, une crème de chou-fleur aux coquillages, un pavé de



veau aux morilles ou encore un pressé de lentilles à la mousse de foie gras, tous cuisinés avec des légumes de saison. Le plaisir n'est pas que dans le plat, il est aussi sur la table : le pain servi est pétri et cuit par les apprentis boulanger, le matin même.

Une pause gourmande à petits prix

Plus qu'un simple exercice, chaque service est une mise à l'épreuve grande nature pour ces jeunes. En cuisine, la rigueur est de mise : chaque assiette doit être identique, le dressage impeccable, car l'enjeu est de séduire le client. De la gestion du bulletin de commande à la connaissance des plats à la carte, les apprentis serveurs sont formés à offrir une expérience de qualité et un service irréprochable. Déjeuner au restaurant d'application, situé dans la zone d'activité d'Aix-les-Milles, est l'occasion parfaite de se régaler entre collègues ou de faire une pause gourmande. C'est aussi la garantie de bien manger pour un petit budget : le menu complet est proposé à 15 euros ou à 21 euros, selon les formules.

**CFA métropolitain
Campus des Métiers
200, rue Maurice-Estrangin
13290 Aix-en-Provence
Découvrir le CFA
Réservation restaurant
d'application :
04 42 29 61 05 ou 06 21 66 74 50**

**Portes ouvertes du CFA :
mercredi 4 mars 2026
de 8h30 à 16h30**



Les crêpes

Pour une quinzaine de crêpes

LES INGRÉDIENTS

50 g de beurre (demi-sel ou si beurre doux, ajouter une pincée de sel)
700 g de lait demi-écrémé
250 g de farine
4 œufs
1 sachet de sucre vanillé
1 à 2 cuillères de rhum* ou fleur d'oranger (selon son goût)

LES ÉTAPES

Faire fondre le beurre.
Ajouter en même temps tous les autres ingrédients avec le beurre fondu.

Mélanger au mixeur ou au fouet.
Si le mélange se fait au fouet, mettre le lait en dernier et le verser au fur et à mesure tout en remuant.

Faire cuire avec une crêpière en la badigeonnant d'huile de tournesol ou de beurre (selon votre goût) entre chaque crêpe.

Chaque face ne doit pas être trop cuite (couleur crème avec quelques taches de cuisson plus foncées).

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.





Paroles des groupes politiques métropolitains

POUR LE GROUPE « POUR UNE MÉTROPOLE DU BIEN COMMUN »

À l'issue de ce mandat, notre groupe présidé par Sophie CAMARD revendique la fierté du travail mené dans l'opposition. Une opposition exigeante, tournée vers l'intérêt général, exercée dans un contexte inédit : celui d'une majorité municipale marseillaise face à une majorité métropolitaine issue des forces battues en 2020, ce qui a parfois fortement tendu les débats.

En 2022, l'entrée en vigueur de la loi 3DS a modifié le fonctionnement de la Métropole, sans améliorer les relations avec la ville centre. Nous nous félicitons néanmoins de l'obtention d'une dotation de solidarité communautaire, rendue possible par l'action du maire de Marseille, Benoît PAYAN.

Tout au long du mandat, nous avons défendu un territoire plus juste, solidaire et respectueux de l'environnement. Nous avons remis au cœur du débat des priorités essentielles : les transports, le désenclavement des quartiers Nord et la question de la gratuité. Nous avons également obtenu une mission d'information sur la gestion des déchets.

Sur le logement, nous avons agi contre l'habitat indigne, pour l'encadrement des loyers et la régulation des locations touristiques. Sans jamais renoncer à nos valeurs, nous avons fait vivre le débat démocratique avec constance et détermination.

POUR LE GROUPE « UNE VOLONTÉ POUR LA MÉTROPOLE »

Un mandat métropolitain s'apprécie à travers les actions menées et leur traduction concrète sur le territoire. La période écoulée au sein de la Métropole Aix-Marseille-Provence permet d'en mesurer les principaux enseignements.

Les délibérations et les budgets votés ont accompagné la mise en œuvre d'investissements dans plusieurs domaines structurants, au service des communes et de leurs habitants. À Marseille, comme à l'échelle métropolitaine, des projets ont progressé, notamment en matière de mobilités, d'aménagement et d'équipements de proximité.

Cette action s'est construite dans le dialogue avec les maires et les élus locaux, dans un esprit de coopération et de respect des réalités territoriales, conditions

nécessaires à la cohérence de l'action publique.

La mobilisation des élus, des agents et des partenaires a permis d'assurer la continuité du service public métropolitain et la conduite des politiques décidées collectivement.

POUR LE GROUPE « MAIRES DE PROVENCE ET ÉLUS MUNICIPAUX UNIS POUR L'INTÉRÊT COMMUNAL »

Les élections municipales seront suivies de l'installation du nouveau conseil métropolitain en avril.

La Métropole, née il y a 10 ans d'une loi imposée avec des transferts de compétence forcés, fonctionne mieux qu'à ses débuts grâce à des aménagements législatifs et une gouvernance nécessairement respectueuse.

Les 37 membres du groupe des Maires de Provence issus de 35 communes ont été présents tout en veillant à faire valoir sans relâche les espaces incontournables de démocratie et de vie quotidienne que les mairies représentent.

La Métropole constitue une échelle appropriée pour les grandes politiques publiques, mais la

réponse réactive de proximité ne peut provenir que des mairies.

Dans le futur mandat, il faudra plus que jamais en tenir compte, car les communes sont les seules à offrir l'ancrage territorial rassurant et solide dont nos habitants ont tant besoin.

POUR LE GROUPE EPIC MÉTROPOLE
« ENTENTE POUR L'INTÉRÊT
DES COMMUNES MÉTROPOLE »

2026 marque le 10^e anniversaire de la Métropole Aix-Marseille Provence ! Fusionner

6 intercommunalités composées de 92 communes hétéroclites afin de mettre un terme à la fragmentation administrative du territoire était l'une des étapes indispensables avant d'établir une vision métropolitaine. Le défi a été relevé ! La Métropole est désormais dans le quotidien de chacun.

L'année 2026 marque également la fin de cette mandature. Nous, élus du Groupe EPIC, n'avons eu de cesse de porter et défendre, avec force et conviction, l'intérêt communal. Nous avons œuvré afin que de nombreux projets voient le jour sur le territoire avec pour seule préoccupation : améliorer le confort et le bien-être de nos concitoyens. De nombreuses choses restent encore à accomplir, mais vous pouvez compter sur

l'engagement et la pugnacité de vos maires et les élus locaux !

POUR LE GROUPE « ÉCOLOGIQUE, CENTRISTE ET MÉTROPOLITAIN »

Depuis 2021, le Groupe ECM agit pour une écologie du quotidien, la protection du cadre de vie et une transition durable de notre Métropole. Notre groupe a su impulser de nombreuses avancées : Plan Climat Air Énergie Métropolitain, mobilité douce, valorisation des déchets, prévention du bruit... et bien d'autres encore. Nous nous réjouissons ainsi des progrès accomplis par notre Métropole en matière de développement durable.

POUR LE GROUPE
« MÉTROPOLE À GAUCHE »

En mars, les élections municipales décideront de l'avenir de nos communes. Face aux urgences sociales, démocratiques et écologiques, la participation citoyenne est essentielle. Voter, débattre, s'engager : c'est faire vivre la démocratie locale et construire des villes solidaires. Ensemble. Plus que jamais.

POUR LE GROUPE AIX – PAYS D'AIX

Sollicité à plusieurs reprises, le groupe politique Aix-Pays d'Aix n'a pas transmis sa tribune dans les délais de publication. Pour rappel, cet espace d'expression est ouvert à l'ensemble des groupes d'élus dans le respect du pluralisme politique.

POUR LE GROUPE
« RPR ET INDÉPENDANTS »

« Transports défaillants, saleté dans les rues et le métro, dette qui bloque tout investissement à la hauteur d'une grande Métropole... Sans oublier les subventions à des associations plus à gauche que la gauche.

M^{me} Vassal doit suivre les conseils des élus du groupe RPR, pour l'intérêt des habitants des 92 communes. »



AGENDA

Découvrez les événements organisés en partenariat avec la Métropole, qui vont rythmer votre hiver.



Des têtes d'affiche à L'Usine

La programmation 2026 du Café-musiques métropolitain est riche et éclectique. Rendez-vous à Istres avec Scènes & Cinés pour deux concerts exceptionnels.

12.03

LES NÉGRESSES VERTES

Ikônes d'une génération, les Négresses vertes ont marqué la scène française avec leur énergie punk, leur poésie réaliste et leurs rythmes métissés.



Après plus de 350 concerts depuis leur reformation en 2018, le groupe repart sur les routes avec le Zobi Tour 2026, célébrant plus de 35 ans d'une carrière libre, festive et indomptable. Un concert brûlant entre fanfare gitane, rock acoustique et chanson réaliste pour faire la fête !

18.04

KEZIAH JONES

Keziah Jones impose depuis plus de trente ans un style unique nommé « blufunk », fusion entre blues brut, funk incisif et rythmes yoruba. Guitariste à la technique percussive reconnaissable, il mêle groove et engagement, entre héritage africain et énergie rock-funk. Avec *Blufunk Is a Fact*, porté par le tube global *Rhythm Is Love, African Space Craft (Nigerian Wood...)* et ses performances scéniques électrisantes, il s'impose comme un artiste intemporel.

L'Usine – Ancienne route de Fos – R.N 569 – Istres

04 42 56 02 21

Réservez sur scenesetcines.fr
usinecommunication@gmail.com



14.02 → 05.04

EXPOSITION TERRA TERRE

En résonance avec la Saison Méditerranée, organisée en France du 15 mai au 31 octobre, et qui rayonnera sur l'ensemble du bassin méditerranéen, Polaris centre d'art consacre une large part de sa programmation, cette année, à la Méditerranée.

Gianni Dessi fait partie de la génération post Arte Povera, grand courant artistique mondial, qui effectue un grand retour vers le pictural à travers la peinture en explorant ses possibilités infinies.

Sa vision très libre de l'art est sans doute une émanation de l'Arte Povera et surtout la manifestation de l'extraordinaire talent de scénographe, qui donne à son travail puissance, force et cohérence. Ses œuvres, à la fois rigoureuses et ironiques, sont des clins d'œil au rôle de l'art, des maîtres et du passé.

**Polaris centre d'art métropolitain
Forum des Carmes – Place Patricia-Tranchand – 13800 Istres**





Pour recevoir en avant-première le prochain numéro de *La Métropole Le Mag*, inscrivez-vous à notre newsletter métropolitaine.

Cultiver le goût de lire, à tous les âges et sur tout le territoire

17.03 → 28.03

MON TOUT PETIT PRINTEMPS

Volet destiné également aux 0-6 ans, une déclinaison de Lire et Grandir aura lieu dans la médiathèque métropolitaine Les Carmes, à Pertuis, du 17 au 28 mars.

Médiathèque métropolitaine des Carmes
69-72 avenue Maréchal-Leclerc
84120 Pertuis



21.03

LIRE ET GRANDIR

Première grande rencontre de la saison littéraire, Lire et Grandir offre aux tout-petits de 0 à 6 ans une entrée en douceur dans l'univers du livre. Pendant une semaine, dix auteurs-illustrateurs et une conteuse interviennent dans les crèches, écoles maternelles et médiathèques de 26 communes de la métropole. La journée de restitution a lieu le samedi 21 mars, au centre culturel Jean-Hetsch, à Fos-sur-Mer, pour rencontrer les artistes, découvrir les productions des enfants et célébrer la lecture en famille.

11.04

M'LIRE

Destinée aux collégiens, lycéens et jeunes adultes, la manifestation M'Lire propose des échanges privilégiés avec des auteurs de littérature contemporaine. La journée de restitution se tiendra le 11 avril à la médiathèque métropolitaine de Miramas.

Médiathèque métropolitaine de Miramas. Avenue de la République 13140 Miramas

UNE DYNAMIQUE MÉTROPOLITaine POUR LA LECTURE

En s'appuyant sur un réseau actif de médiathèques, d'établissements scolaires, de communes partenaires et d'artistes, la Métropole Aix-Marseille-Provence poursuit son engagement pour une culture accessible et vivante. À chaque âge, un rendez-vous, une découverte, une rencontre : autant d'occasions pour faire du livre un compagnon du quotidien.

01.03

LE TRAIL MÉTROPOLITAIN MARSEILLE-AIX REVIENT



Fort du succès de sa première édition avec plus de 2 000 participants, le Trail Métropolitain Marseille-Aix fait son retour le dimanche 1^{er} mars 2026. Organisé par la Métropole Aix-Marseille-Provence, cet événement sportif invite tous les passionnés de course à pied et les amateurs à découvrir des parcours d'exception au cœur du territoire. L'épreuve phare, un trail de 42 km, reliera une nouvelle fois Marseille à Aix-en-Provence. Deux autres courses sont proposées avec un 12 km entre Gardanne et Aix-en-Provence pour s'initier au trail, et un parcours dédié aux enfants. On peut encore s'inscrire à l'épreuve du 12 km et à celle des enfants. Les dossards sont disponibles uniquement via la billetterie en ligne, dans la limite des places disponibles.

27.04 → 03.05

OPEN AIX PROVENCE CRÉDIT AGRICOLE

Le tournoi, soutenu par la Métropole, fait partie des cinq ATP Challengers 175 dans le monde. Ce statut lui permet d'accueillir un plateau de joueurs français et internationaux très relevé, avec des joueurs classés aux portes du Top 10 mondial. Il propose également des initiations au tennis et des animations sportives aux enfants



en présence d'Arnaud Clément, directeur du tournoi, ancien joueur professionnel de tennis classé, et ancien capitaine de l'équipe de France de Coupe Davis de 2012 à 2015. Rendez-vous au Country Club Aixois.

PAYER, VALIDER, SE DÉPLACER.

Avec le sans contact, plus besoin de ticket.
**JUSQU'À 5 VOYAGEURS AVEC LA MÊME
CARTE DE PAIEMENT.**



0 800 713 137

Service & appel
gratuits

lametropolemobilite.fr

Partenaire de votre quotidien